

GROUPE  
CHORÉGRAPHIQUE

(minimum 3 danseurs, maximum 15 danseurs)



Titre de la chorégraphie :

Nom du professeur responsable :

Nom de l'école de danse :

Adresse :

Tel :

Email :

	Nom et prénom de chaque participant	Date de naissance	Age le jour du concours
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Frais d'inscription : Nombre de participants :      x 16€ =      €

Groupe chorégraphique      Cat : 1       2       3

Lancement musique : placé sur scène       coulisses

Musique :

Durée :      min      sec      Compositeur :

L'inscription au concours implique l'acceptation du présent règlement et donne le droit à l'image aux organisateurs de ce même concours.

Les candidats et le responsable du groupe attestent avoir pris connaissance du présent règlement

Date :

Signature du responsable du groupe

Précédée de la « mention lu et approuvé »

## Catégories :

Catégorie 1 : entre 8 et 12 ans (minimum 8 ans pas de dérogation)

Catégorie 2 : entre 11 et 16 ans

Catégorie 3 : entre 15 et 25 ans (maximum 25 ans pas de dérogation)

## Dérogation d'âge

- Si tous les candidats rentrent dans une catégorie d'âge, pas de dérogation possible.
- Un groupe de 3 à 7 candidats aura la possibilité d'un candidat n'ayant pas le même âge (différence d'1 catégorie maximum).
- Un groupe de 8 à 15 candidats aura la possibilité de deux candidats n'ayant pas le même âge (différence d'1 catégorie maximum).

## Durée des chorégraphies présentées :

GROUPES CHOREGRAPHIQUES : entre 4' et 7'

Les musiques **format mp3** doivent être envoyées par mail à [docs@dansemouvance.org](mailto:docs@dansemouvance.org) en renommant les fichiers comme suit:

[solo/duo/Groupe/Groupe Choré] [catégorie] [technique] [nom, prénom/nom du groupe/duo]

ex: solo 3 classique esteve alizée.mp3

ex: duo 2 jazz les magiciens .mp3

ex: groupe 4 contemporain éclipse.mp3

Les fichiers non renommés ne seront pas pris en compte, **seul le format mp3 sera accepté.**

- **Date limite d'envoi des musiques : 20 février 2023**

Une clé usb de sauvegarde avec les musiques format mp3 renommées comme suit: [n° de convocation] [solo/duo/Groupe/Groupe Choré] [catégorie] [technique] [nom, prénom/nom du groupe/duo] devra être en possession du professeur.

- La durée des enregistrements sera **systématiquement contrôlée.**  
Tout dépassement sera sanctionné par la disqualification du ou des candidat(s).  
Aucune contestation ne sera recevable.